Communiqué de presse ad hoc
10 avril 2019

Electricité d'Emosson SA : comptes 2018

Le Conseil d'administration d'Electricité d'Emosson SA a approuvé les comptes 2018 à l'attention de l'Assemblée générale. La société hydroélectrique basée à Martigny a facturé 34,7 millions de CHF à son actionnaire Alpiq qui supporte les charges en contrepartie de l'électricité produite. La production mise à la disposition d'Alpiq a atteint 820 millions de kWh, dont 768 millions de kWh produits par l'aménagement, permettant de couvrir l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 230 000 ménages.

L'Assemblée générale ordinaire aura lieu le 7 juin 2019. Le rapport de gestion 2018 d'Electricité d'Emosson SA est publié ce jour sur le site Internet : http://www.emosson.ch/PublicFR/Presentation.htm. Il sera soumis pour approbation à l'Assemblée générale le 7 juin 2019.

Electricité d'Emosson SA
Centrale de la Bâtiaz
CH-1920 Martigny

Pour de plus amples informations: www.emosson.ch

Contact médias: Electricité d'Emosson SA
Christel Varone
Tél. +41 21 341 22 77
media@alpiq.com

Electricité d'Emosson SA
Fondée en 1954, Electricité d'Emosson SA, basée à Martigny, est propriétaire de l'aménagement hydroélectrique d'Emosson qui capte les eaux du massif du Mont-Blanc pour alimenter un lac situé à 1930 mètres d'altitude. Ces eaux sont ensuite turbinées dans les centrales de Vallorcine en Haute-Savoie (France) puis de La Bâtiaz à Martigny (Suisse). Alpiq et EDF sont propriétaires d'Electricité d'Emosson SA à hauteur de 50 % chacun et Alpiq dispose entièrement de l'électricité produite par les deux centrales.